CATALYSEUR

PERFORMANCES DU MOTEUR + CONFORT ACOUSTIQUE

ÉLIMINE 99 % DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT LES PLUS NOCIFS

Pour une conduite plus propre



LES + PRODUIT

- → ***Homologation européenne R103 + nombreux tests approuvés par l'ingénierie du Groupe PSA***
- → ***Montabilité identique à celle des PO correspondantes***
- → ***Durabilité 160 000 km****

(*) Fonction de l'âge du véhicule, de son entretien et de la dépollution moteur du véhicule

Avec plus de 200 références, la gamme de catalyseurs Eurorepar est élaborée pour répondre aux besoins du marché.

Les seuils d'émissions polluantes sont de plus en plus stricts. Pour les respecter, il est nécessaire d'avoir la combustion de carburant la plus propre possible mais aussi d'installer un système de dépollution des gaz d'échappement.

C'est pourquoi, nous accordons **une très grande vigilance à ces pièces**. Les tests réalisés **sont approuvés par nos experts**.

VENTES ADDITIONNELLES

L'état des éléments moteur (bougies, filtre à air, …) agit directement sur le pot catalytique et sa longévité, en particulier sur les véhicules essence.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Le pot catalytique Eurorepar élimine jusqu'à 99 % des composés toxiques** des gaz d'échappement (monoxyde de carbone, carbure d'hydrogène, azote, ...) ;
- Le catalyseur est constitué, d'une **enveloppe en acier inoxydable**, d'un **isolant thermique** et d'un **filtre imprégné de métaux précieux**.

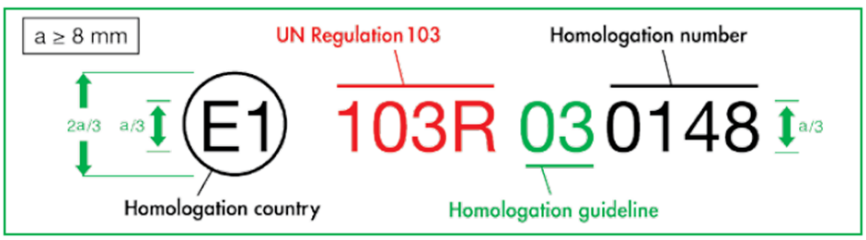
En entrant en contact avec les métaux précieux (catalyseurs) une réaction chimique transforme les polluants en gaz moins toxiques.

CONDITIONS DE REMPLACEMENT

Un **entretien régulier du véhicule**, conforme aux préconisations du constructeur, contribue à la longévité du catalyseur.

RÈGLEMENTATION

Règlement n° 103 des Nations Unies. Le nombre qui indique le pays d'homologation est entouré d'un cercle avec la lettre « E », en majuscule et suivie du nombre 103 qui indique que cette pièce est conforme au Règlement. Ce code est le plus commun de nos jours dans toutes les voitures fabriquées après le 23 février 1997. Le code lie au Règlement n° 103 (103R) doit toujours être imprime sur le carter du pot catalytique



Nos pièces sont garanties 2 ans*

ÉTIQUETTE SÉCURISÉE Évite tout risque de contrefaçon et garanti la qualité des pièces.

www.eurorepar.com

Nos pièces sont garanties 2 ans* contre tout défaut de fabrication ou de matière.**
(*) Pour les réseaux de réparateurs Citroën, DS, Opel, Peugeot, Eurorepar Car Service : la garantie est de 2 ans pièces ET main d'oeuvre.
(**) Pour les conditions d'application, renseignez-vous auprès de votre distributeur.